

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 25 mars 2005
(convocation du 14 mars 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mars Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDÉBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTEMARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. VALADE Jacques à M. CAZABONNE Alain
M. BANAYAN Alexis à M. BRON Jean-Charles (jusqu'à 10 h 30)
M. BANNEL Jean-Didier à M. CANOVAS Bruno
M. BELIN Bernard à M. BAUDRY Claude (jusqu'à 10 h 30)
Mme BRUNET Françoise à M. SIMON Patrick
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel
M. CARTI Michel à M. TURON Jean-Pierre (à compter de 11 h 00)
M. CASTEL Lucien à M. CASTEX Régis (à compter de 11 h 00)
Mme CASTANET Anne à M. BELLOC Alain
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. PUJO Colette
M. CAZENAVE Charles à Mme. DARCHE Michelle
Mme COLLET-LEJUIF Sylvie à Mme. CARTRON Françoise
M. FAYET Guy à M. PUJOL Patrick
M. FERILLOT Michel à M. HOURCQ Robert

M. FLORIAN Nicolas à M. BOBET Patrick (à compter de 12 h 00)
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel (à compter de 11 h 00)
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. JOUVE Serge (jusqu'à 11 h 20)
M. MONCASSIN Alain à M. TOUZEAU Jean (à compter de 11 h 00)
M. HERITIER Michel à M. HOUDÉBERT Henri (à compter de 11 h 00)
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. DAVID Jean-Louis
Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel (jusqu'à 10 h 30)
M. PONS Henri à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. QUANCARD Joël à M. POIGNONEC Michel (à compter de 12 h 00)
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques (à compter de 10 h 30)
Mme RAFFARD Florence à Mme. BRACQ Mireille
M. SAINTEMARIE Michel à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 11 h 20)
Mme VIGNE Elisabeth à M. MERCHERZ Jean

LA SEANCE EST OUVERTE

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux - Observatoire économique aquitain des technologies de l'information et de la communication - Programme d'actions 2005 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation.

Monsieur MERCIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Les activités induites par le secteur des technologies de l'information et de la communication sont stratégiques pour le développement économique. Elles contribuent de manière significative à la croissance et provoquent l'émergence d'activités nouvelles. Le renforcement des outils de sensibilisation aux usages T.I.C., la mise en œuvre des grands projets de territoire en réseaux haut débit, ainsi que l'intérêt pour le développement du commerce électronique et la reconduction des mesures d'accompagnement en faveur des entreprises innovantes favorisent le positionnement des entreprises du secteur T.I.C.

Il s'agit toutefois d'un secteur extrêmement évolutif, où de nombreuses entreprises se créent et beaucoup disparaissent, et la nature des activités évolue avec les technologies, les applications, les usages et les stratégies des entreprises.

Partant de ce constat, l'Observatoire poursuit quatre objectifs :

- mieux cerner le secteur des T.I.C., ses activités et son poids économique
- valoriser les actions collectives en faveur des entreprises T.I.C. et leur environnement,
- mettre en évidence les besoins, les projets et les attentes des entreprises qui travaillent dans ce secteur,
- initier des actions structurantes en éclairant les acteurs privés et publics qui s'impliquent dans ce secteur.

Une trentaine d'acteurs aquitains du monde économique, institutionnel et universitaire participe aux activités de l'Observatoire. Son Comité de Pilotage, dont la Communauté Urbaine est membre depuis l'année 2000, délimite le champ d'observation, fixe les thèmes d'étude et le suivi des activités.

Les travaux de l'observatoire s'articulent autour de cinq activités :

- l'analyse et la synthèse de l'évolution du secteur des T.I.C. en France et dans le monde,

- l'évaluation du poids et de la structure économique du secteur à partir d'une base de données constituée par sélection et recouplements de plusieurs fichiers,
- une enquête auprès d'un échantillon d'entreprises représentatives du secteur,
- la mise en évidence des actions collectives menées en faveur des entreprises de T.I.C., enrichie par des interviews d'acteurs majeurs du secteur,
- la publication et la diffusion d'un rapport annuel, et dans son prolongement, l'organisation d'une manifestation de type forum qui permet à la fois de confronter les conclusions du rapport avec les analyses d'experts et d'engager une réflexion sur les actions à conduire dans les domaines où les attentes des entreprises sont les plus significatives.

La publication de ce rapport qui est prévue en juin 2005, répond à une demande forte des entreprises du secteur. Tiré à 1 000 exemplaires, diffusé à tous les acteurs de la filière, aux institutionnels et à la grande majorité des acteurs socio-économiques, sa consultation arrive, en tête des consultations sur le site d'information AQUIECO.com de la CCIB.

Les travaux de l'Observatoire, véritable outil d'aide à la décision, s'inscrivent pleinement dans les orientations du Contrat d'Agglomération ainsi que du schéma directeur du haut débit de la Communauté Urbaine.

En 2004, sur 455 entreprises participant à l'enquête, 218 étaient situées sur le territoire de l'agglomération bordelaise et il ressortait, notamment, que l'accès aux infrastructures haut débit à des tarifs compétitifs représentait toujours un enjeu majeur pour l'attractivité du territoire.

En 2005, des efforts d'amélioration sont faits visant encore à l'enrichissement des informations et à l'élargissement du panel de l'enquête, ce qui entraîne une augmentation du budget qui passe ainsi de 121 420 € T.T.C en 2004 à 130 000 € T.T.C cette année.

Dans le cadre de ce budget prévisionnel, réparti comme indiqué ci-après, notre établissement public est sollicité pour porter son soutien financier à 8 800 € au lieu de 7 650 €, somme accordée depuis la première participation en 1999 et qui n'a jamais été réévaluée alors que le contenu des travaux de l'observatoire a, lui, fortement augmenté. Il est à noter que la participation du Conseil régional est passée de 15 300 € en 2003 à 22 900 € en 2004.

Dépenses	€ T.T.C	Recettes	€ T.T.C
Veille/Synthèse documentaire	8 000	C.C.Is d'Aquitaine	89 500
Base de données préparation enquête	11 000	Conseil Régional Aquitaine	22 900
Réalisation et traitement enquête	64 000	Conseil Général Gironde	8 800
Publication et diffusion rapport	22 000	Communauté Urbaine Bordeaux	8 800
Valorisation	25 000		
TOTAL	130 000	TOTAL	130 000

Aussi, compte tenu de l'importance croissante des travaux menés par cet Observatoire et des attentes qu'ils suscitent de la part des acteurs de la filière et plus généralement des acteurs économiques de l'agglomération bordelaise, il vous est proposé d'allouer à cette opération le soutien financier sollicité, soit 8 800 €.

Ainsi, si tel est votre avis, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- DECIDER l'attribution d'une subvention d'un montant de 8 800 € au bénéfice de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, pour la poursuite des actions menées par l'Observatoire aquitain des technologies de l'information et de la communication,
- AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, à intervenir en vue de fixer, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65, article 65737, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

MME WALRYCK NE PARTICIPE PAS AU VOTE

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mars 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
8 AVRIL 2005

M. MICHEL MERCIER

